L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 2 JUIN 1885. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 2 JUIN 1885.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., dans leur salle d'encan, 35 Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par J. V. Gourdain, au coin des rues Chartres et Bienville, le contenu de la pharmacie sise au dit coin.

L'avenir de la graine de coton.

Il faut avouer que le Sud est un pays bien privilégié, bien favorisé du ciel. Toutes les chances heureuses lui arrivent, non pas à la fois, de telle sorte qu'il puisse n'en pas apprécier la valeur, et qu'il lui soit possible d'en abuser, mais peu à peu, les unes après les autres, juste au moment où il en a besoin, soit pour relever une industrie tombée, soit pour en rajeunir une autre qui commence à vieillir.

Il a vécu largement, pendant plus de trois quarts de siècle, d'une merveilleuse production dont il avait le monopole. Non seulement il avait pour tributaires toutes les nations civilisées auxquelles il fournissait la matière première dont elles confectionnaient leurs vêtements, mais il en alimentait aussi les fabriques du Nord-Est des Etats-Unis.

Un jour, d'autres peuples s'avisèrent de lui faire concurrence; ils n'y réussirent que très médiocrement. Il entama une lutte où il devait bientôt obtenir la victoire, mais la matière première devint si abondante sur le marché, qu'elle y fut frappée d'une forte dépréciation et que la vente qui, jadis, lui rapportait de gros revenus, ne lui donnait plus de quoi vivre. Il se demanda alors pourquoi il ne transformerait pas, lui-même, dans la manufacture, l'article qu'il s'était contenté, jusque là, de produire comme matière première, et qu'il expédiait pour alimenter les fabriques des autres pays. Il l'essaya, il se fit industriel, et de cette nouvelle façon, il se trouva presqu'aussi privilégié que de l'autre; il pouvait produire presqu'aussi abondamment et à meilleur marché que les étrangers. L'industrie cotonnière, qui périclitait chez lui, se releva. Le revenu de la matière première ne lui suffisant plus, il en tira parti à l'état de matière manufacturée.

Mais, par notre temps de progrès incessants, de perfectionnements qui se succèdent avec une rapidité vertigineuse et opèrent, à chaque instant, sur les produits de toute espèce, des rabais imprévus, quelquefois ruineux, il n'est point permis à l'homme de négliger quoi que ce soit.

Etant donné une matière quelconque susceptible de transformation, il est obligé de la retourner en tous sens, d'en retirer tout ce qu'elle peut fournir. On ne met plus rien au rebut, de nos jours, et c'est souvent ce que rejetait hier l'agriculteur, qui est destiné à le relever, demain, de la détresse.

Le Sud montrait, pour la graine de coton qui faisait sa fortune depuis un siècle, un mépris coupable; elle lui semblait indigne de ses soins, il la rejetait comme chose inutile, nuisible. Un jour, pourtant, il s'aperçut qu'elle pouvait lui rapporter presqu'autant que le coton lui-même; il essaya d'en faire de l'huile. Cette fois encore, son essai réussit, et il arriva, en quelques années, à faire à la célèbre huile d'olive de la vieille Europe une concurrence écrasante. C'était la troisième source de richesse qu'il trouvait dans la merveilleuse plante textile, qui allait, immédiatement, lui donner une quatrième ressource, à laquelle il n'avait jamais songé. Du résidu de la graine qu'il avait broyée pour en extraire l'huile, il fit des tourteaux qui devinrent l'aliment le plus succulent, le plus nourrissant peut-être pour les animaux à l'engrais.

La concurrence qui ne respecte rien, qui envahit tout et fait tout baisser, s'abattit sur l'huile de coton et sur les tourteaux, comme sur la fabrication des étoffes et la production de la matière première.

Après avoir acheté la graine à un prix très rémunérateur pour le planteur qui la produisait, les fabricants la frappèrent d'un énorme rabais; l'agriculteur chercha à s'épargner cette nouvelle perte, et, comme toujours, il y réussit. La graine de coton est aujourd'hui un des plus riches engrais que l'on connaisse pour la terre.

"Si, dit un économiste éminent du Massachusetts, M. Edward Atkinson, de Boston—si le coton pouvait pousser dans le Nord, comme il croît dans le Sud, avec quel empressement nous nous en emparerions, rien que pour la graine qui, à elle seule, est une source abondante de richesse, et fournit un engrais admirable qui vaut tous ceux que le commerce nous a fournis jusqu'ici."

"Il n'y a pas longtemps, un professeur distingué produisait des chiffres étonnants devant l'Association des Planteurs réunis à Vicksburg. Il démontrait que la graine de coton se payait beaucoup plus cher que le maïs. Le maïs, disait-il, ne vaut que $1.11 les cent livres, tandis que nous pouvons placer notre graine de coton à $2.08, les cent livres également. On voit que le prix est à peu près double. A ce taux, une tonne de semence rapporterait $11.60 à l'état de nourriture pour les animaux, et $45.60 à l'état d'engrais pour le sol.

"Nous n'en finirions pas si nous publions tous les chiffres cités, tous les calculs faits par les agronomes et les économistes du Nord et du Sud, pour prouver l'immense avantage que doit trouver la région cotonnière à employer ainsi la graine de coton.

Il y a, le long du Mississippi, des régions qui, aujourd'hui, ne demandent plus aucun engrais au commerce. Leur semence suffit amplement à tous leurs besoins, et ils vendent le surplus un excellent prix aux éleveurs du Texas. D'un côté, ils y acquièrent, l'indépendance; de l'autre, ils s'en font un excellent revenu.

Pourquoi donc nous préoccuperions-nous du rabais que les fabricants d'huile font peser aujourd'hui sur notre produit, puisque nous en trouvons ailleurs un emploi et un placement avantageux? Il est très fâcheux pour cette industrie que les choses se passent ainsi, mais nous ne voyons pas pourquoi nos planteurs céderaient leur graine à huit dollars la tonne, quand ils peuvent, autre part, en avoir davantage. Vienne une nombreuse immigration peupler les Etats cotonniers, elle saura faire un emploi plus lucratif que nous de la précieuse semence. Notre région est loin de rendre tout ce qu'elle peut produire. Nous avons tort de nous confiner dans la culture du textile; nous pourrions nous livrer à l'élevage tout aussi bien que le Kentucky, que l'Ouest, que le Texas. Non-seulement nous aurons, quand nous le voudrons, d'aussi bons pâturages, mais nous avons aussi et surtout, pour les bestiaux, un aliment que tout le monde nous envie, qui est appelé à transformer nos campagnes, à leur faire produire d'aussi bonnes viandes de boucherie que les autres sections de l'Union. Que n'en profitons-nous?

Le drapeau français était à mi-mât, hier, au consulat de France, à l'occasion des funérailles de Victor Hugo.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr. Edouard Dupaquier, qui a fait de très sérieuses études à Paris, où il vient d'être reçu médecin, est parti, le 30 mai de la capitale et sera vers le 15 de ce mois, à la Nouvelle-Orléans, pour y exercer sa profession.

Le jeune membre de la Faculté est fils du très regretté Dr. Auguste Dupaquier dont la mort a été si vivement regrettée à la Nouvelle-Orléans, où il s'était fait une immense clientèle et jouissait d'une grande popularité.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

M. le vicomte Paul D'Abzac, consul général, chargé du consulat de France à la Nlle-Orléans, a reçu, hier, la lettre suivante du ministre des affaires étrangères :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 16 mai 1885.

Monsieur le Vicomte Paul D'Abzac, Consul Général chargé du consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Consul-Général,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 22 avril dernier, une traite de 1936 francs 20 centimes, représentant le montant d'une souscription organisée, sur votre initiative, parmi les Français de la Nouvelle-Orléans, en faveur des blessés et malades des armées de terre et de mer au Tonkin.

Je me suis empressé, comme vous m'en exprimiez le désir, de transmettre ces fonds, avec la liste des donateurs, à Mme Kœchlin Schwartz, présidente de "l'Union des Femmes de France," qui est chargée d'en opérer la répartition. Je prendrai, en outre, les mesures nécessaires pour que les noms des souscripteurs soient insérés, ainsi que vous me le demandez, dans l'un des numéros du journal officiel.

Je ne saurais terminer, monsieur, sans vous féliciter vivement de la généreuse initiative que vous avez prise en cette circonstance. Je vous serai obligé, d'autre part, de vouloir bien être auprès des personnes qui ont participé à cette œuvre de bienfaisance, et notamment de celles qui ont ouvert des listes particulières, l'interprète des sentiments de gratitude du Gouvernement de la République.

Recevez, etc., etc.

Le Ministre des Affaires Etrangères
(Signé) De FREYCINET.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 30 mai :

Tout le nord de la Louisiane a eu beaucoup trop de pluie dans les deux semaines qui viennent de se passer; les récoltes récemment levées sont encombrées de mauvaises herbes. C'est là un grand malheur pour la canne, qui est déjà en retard; si elle est encore embarrassée par les plantes parasites, elle poussera difficilement et restera rachitique.

Le maïs a assez considérablement souffert du même inconvénient; lui aussi est étouffé, en partie, par les mauvaises herbes.

Nous en dirons autant du coton; il règne un certain malaise dans l'esprit des planteurs et leurs craintes sont inspirées par plus d'un grave motif.

Quant aux cultivateurs de riz, ils n'ont qu'à se louer du temps. Il leur est facile de se débarrasser des mauvaises herbes au moyen de l'irrigation. D'ailleurs, le soleil a, depuis quelques jours, fait rapidement pousser leurs plantes.

—On nous écrit d'Abbeville :

Le plant de cannes a une excellente apparence. Les souches sont en retard, mais en bon état, et nous en obtiendrons une bonne récolte. Le maïs, semé de bonne heure, a bien poussé, mais celui qui vient de lever est fort endommagé par les vers.

Bon nombre de planteurs se sont vus obligés de semer trois fois.

Le coton est en bon état; on en a semé plus qu'à l'ordinaire. Les petits planteurs de cannes (ceux qui vendent à la tonne) ont fait de si grosses pertes, l'an dernier, qu'ils en sont revenus au coton.

Le riz va bien, les bestiaux sont en bon état, tout le monde travaille activement et l'on compte sur un meilleur avenir.

L'avoine n'est jamais venue si bien. Nos planteurs consacrent tout leur temps à leurs récoltes.

—On nous écrit d'Iberville, à la date du 23 :

Le temps est favorable à la végétation, seulement, il y a des champs encombrés de mauvaises herbes. Le maïs pousse merveilleusement bien. La canne est en meilleur état maintenant qu'il y a quelque temps; les souches sont très saines; on a beaucoup meilleur espoir qu'au mois d'avril. Ce qui a été semé en automne laisse généralement à désirer. Il nous faudra, probablement, abandonner les semailles en cette saison, elles ne réussissent que bien rarement.

—Le grand concours de charrue entre les maisons Hall & Avery qui avait été retardé par le mauvais temps, a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, vendredi et samedi derniers. Le rendez-vous était sur l'habitation Peytavin, près de Donaldsonville. La victoire est restée à la charrue Hall.

M. John Dymond, de l'habitation Belair, paroisse Plaquemine, représentait la maison Avery et fils; M. H. McCall, la maison Hall. L'arbitre était M. Daniel Thompson, de la paroisse Ste. Marie; M. Henry C. Braud était le *time keeper* (celui qui marque le temps.)

La lutte avait attiré un grand nombre de curieux qui l'ont suivie avec un profond intérêt.

—En réponse à la demande que nous en avons faite, MM. Bourdier et Belleisen, de Pattersonville, nous ont envoyé, par la poste, des spécimens de l'insecte ou punaise qui s'est attaqué à la canne, sur l'habitation Waveland et sur différentes habitations du Tèche.

Cet insecte, disent-ils, a fait des ravages, particulièrement sur les terrains sablonneux. 25 à 30 acres de plants et souches ont été endommagés; un tiers de la tige a été rongé.

Nous ferons parvenir les spécimens de ces insectes au département de l'agriculture à Washington, où l'on doit en faire l'examen.

—M. Victor Barthe construit une machine pour y élever du poisson. Il a l'intention de propager la carpe allemande. Il espère en pêcher assez pour son usage et celui de sa clientèle ordinaire.

—Décédé, à l'âge de 22 ans, M. Delcabre, à la suite d'un terrible accident.

—On nous écrit, de Washington, paroisse St. Landry :

"Nous n'avons eu que deux fortes ondées, depuis quinze jours; aussi, les travaux sont fort avancés. Nous n'avons réellement perdu que deux heures dans la semaine qui vient de s'écouler. Lundi, forte pluie; mardi, temps froid et nuageux, violent orage avec pluie et tonnerre.

"Notre maïs a meilleure apparence qu'auparavant, mais il a été retardé par la pluie. Dieu veuille que les chenilles ne fassent pas leur apparition dans nos champs!

"La situation n'est pas très-encourageante, mais si le temps se remettait au beau, nous pourrions encore espérer une bonne récolte."

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 30 mai :

Les officiers du chemin de fer de la Vallée du Mississippi, cédant enfin aux instances du public, se sont décidés à organiser des excursions hebdomadaires entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge. Les trains quitteront la Nouvelle-Orléans chaque dimanche matin d'assez bonne heure pour arriver à Baton Rouge à 10:30 heures, d'où ils repartiront à 6 heures du soir. Le trajet se fera en trois heures.

......Généralement, sur tous les chemins de fer, lorsque vient la saison des excursions, le public sur toute la ligne y peut prendre part; sur le Mississippi Valley, ce privilége est réservé aux habitants de la ville. L'administration pourrait cependant faire stopper ses trains à la principale station dans chaque paroisse et fournir ainsi à chacun l'occasion de se prononcer un peu et admirer les beautés de la capitale de l'Etat. La compagnie, du reste, aurait beaucoup à gagner en offrant aux habitants des paroisses l'avantage de se joindre aux excursionnistes, car chacun voudrait en être.

—Un bureau de téléphone a été établi, cette semaine, au magasin de M. C. M. Conrad.

—Jeudi est décédée une petite fille de M. Laviney Montz et de dame Eléonore Triche, à l'âge de six mois et demi. Nous offrons aux parents l'expression de notre sympathie pour cette perte.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 30 mai;

Tous les champs de cannes, débarrassés des herbes, ont une fort belle apparence. Depuis quelques jours, surtout, la pousse a été rapide, et dans deux mois on ne verra que de la verdure couvrir la terre. Le maïs et le riz sont également dans de très bonnes conditions.

—L'état sanitaire de la ville et de la paroisse est très satisfaisant, les mûres sont pleines de saveur, les concombres sont tendres comme de la rosée, les haricots sont abondants, les fèves plates et le maïs tendre poussent et enfin les patasses et les sacs-à-lait frétillent dans la poêle du riche comme dans celle du pau-vre, en attendant l'arrivée de l'incomparable gombo.

—Les affaires commerciales sont très calmes dans notre ville. Les routes sont, cependant, magnifiques, la chaleur est très supportable, et malgré tout cela, les gens de la campagne restent chez eux.

—Le Rév. Père Ménard a annoncé, dimanche dernier, à ses ouailles, qu'il va prochainement faire un voyage en Europe. Son intention est, dit-on, de se rendre jusqu'à Rome, d'où il apportera quelques reliques pour orner l'église paroissiale, qui fait déjà l'admiration de tous les étrangers qui la visitent. Nous souhaitons à notre vénérable pasteur un heureux voyage et la réalisation complète des vœux qui motivent son départ. Pendant son absence, l'église St-Joseph sera desservie par son vicaire, le Rév. Père Fabre.

—Les habitants qui se livrent à la culture des pommes de terre, sont activement occupés à les fouiller. Il paraîtrait qu'elles sont non-seulement abondantes, mais d'une qualité supérieure et d'une grosseur respectable. Au-dessous et aux environs de Lockport, surtout, où les terres sont considérées comme les plus fertiles de la paroisse, le rendement de ce tubercule n'a jamais été meilleur. Les accapareurs les achètent de trois à trois piastres et demie le baril, mais d'après ceux qui suivent la fluctuation du marché de la Nouvelle-Orléans, on suppose que le prix va baisser à mesure que la saison s'avancera

—Raceland, 25 mai, 1885.

Le 17 mai 1885, était le 25me anniversaire du mariage d'Ernest Knobloch et de Odilia Hébert. Heureux mariage, béni de Dieu, car si les époux n'ont point réussi à entasser de l'or et de l'argent, ils ont élevé une nombreuse famille qui perpétuera leur mémoire. Oui, leur union a été heureuse autant qu'on peut espérer de bonheur sur cette terre. Certainement, ils ont été éprouvés; qui est-ce qui ne l'est pas ici-bas? A l'âge de 43 ans, madame Knobloch est mère de douze enfants, tous forts et robustes, et pour ainsi dire déjà élevés. La plus âgée compte vingt-trois printemps et la plus jeune est parvenue à son vingtième mois.

Les Knobloch sont d'origine allemande; le nom l'indique. Ils sont peu nombreux dans notre paroisse, et, néanmoins, leur nom est très répandu à cause des services qu'ils ont rendus à leur pays, principalement à la paroisse Lafourche. Je ne connais qu'une seule famille portant ce noble nom.

Le brave père de famille qui nous occupe en ce moment, est le cousin germain de notre lieutenant-gouverneur qui, par ses talents, contribuera beaucoup au bonheur de notre Louisiane, qu'on a vue, pendant un quart de siècle, entre les mains de spéculateurs ignobles qui ont réussi à lui sucer jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Ernest Knobloch est marié, je l'ai dit, depuis vingt-cinq ans, à Odilia Hébert, mère chrétienne par excellence, qui a puisé dans les enseignements de sa divine religion la connaissance de tous les devoirs de la véritable mère. Elle a toujours cru que la première obligation d'une mère est d'élever chrétiennement ses enfants en leur apprenant à craindre Dieu, et à suivre ses commandements. Et tandis que le père ne reculait devant aucune difficulté pour leur procurer le pain quotidien, elle, à la maison, leur distribuait la nourriture spirituelle en leur apprenant la crainte de Dieu.

UN AMI.

—On continue toujours à creuser des réservoirs pour alimenter les pompes en cas d'incendie. Il y en a quatre qui sont déjà terminés et le cinquième est sur le point de l'être. Chacun de ces puits doit contenir au moins dix à douze mille gallons d'eau et est placé de manière à être facilement accessible aux pompes à incendies. Lorsque tous ceux qui ont été projetés seront terminés, il est à présumer que les assurances diminueront leur taux, en considération du peu de risques qu'elles auront à courir.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 30 mai :

Le ciel a exaucé les vœux que formaient nos habitants, d'avoir quelques jours de beau temps pour détruire l'herbe qui envahissait les champs et menaçait d'étouffer la récolte. Les charrues vont sans relâche et, pulvérisant la terre, d'une part détruisent les parasites, et, de l'autre, donnent aux plantes utiles le sol poreux où a souhait leurs racines peuvent absorber une abondante nourriture. Tout est beau, mais tout a besoin de beaucoup de travail et une saison pluvieuse en ce moment ferait un tort [illegible].

Nos habitants riziers voient avec terreur baisser rapidement les eaux du bayou et du fleuve, car la récolte de riz, encore jeune, aura pendant un certain temps besoin d'irrigation. Il faudra donc avoir recours aux pompes, ce qui est fort coûteux et diminue d'autant les bénéfices sans produire le bien que donne l'eau fraîche et courante, chargée d'humus.

Le maïs et les récoltes secondaires sont belles, les fruits [illegible].

Enfin, si le temps peut continuer d'être favorable jusque vers la moitié sinon le tout du mois de juin, ou juillet on verra les cannes *laid by* hautes et épaisses, le maïs en abondance, et un vrai bien être se montrer sur le visage de tous nos agriculteurs.

—Hâtez-vous, habitants sucriers, de faire venir le charbon dont vous avez besoin, car avant peu, au train dont l'eau s'écoule on ne pourra faire entrer remorqueurs ou barges dans le bayou. Cette semaine l'activité a été fébrile et nombre de chalands amenés; en toute hâte les remorqueurs ont été en chercher d'autres.

Voir l'annonce de la pension Gonthier pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Corrigé.

Mlle Anna Johnson, 24 Front street, Columbus, Ohio, dit : "Je souffrais beaucoup depuis plusieurs mois de constipation et d'indigestion. Notre médecin de famille avait inutilement employé toute espèce de médicaments et de pilules. Je commençais à croire que j'étais incurable. Une de mes amies, Mme Elvira Redmond, d'East Long street (en cette ville) vint me voir et m'engagea à faire l'essai de votre MANALIN. Je dois avouer que j'avais fort peu de foi dans ce médicament, mais après que j'en eus pris quelques doses, je compris que le MANALIN était le remède qu'il me fallait. Quand j'eus fini une bouteille, j'étais entièrement rétablie. Je considère le remède en question comme un des meilleurs que j'aie jamais employés pour la constipation. Plusieurs de mes amis s'en servent en ce moment. Ils estiment que c'est un excellent remède. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de constipation ou d'indigestion. Quiconque douterait de ce que j'avance ici peut venir me voir au No. 24 Front street."

M. Milton Knotts, d'Urbana, O., écrit : "Il y a eu un an, en novembre dernier, que je tombai malade. Je fis venir le médecin de ma famille, qui m'examina et déclara que j'avais tous les symptômes de la fièvre typhoïde. Il me fit prendre pendant plus de deux semaines des médicaments qui ne me firent absolument aucun bien. Je commençais à croire que mes jours touchaient à leur fin. Je compris tout de suite que les remèdes n'étaient pas ce qu'il me fallait, et j'étais résigné à mourir quand ma fille m'apporta une de vos brochures. J'y lus la relation d'un cas qui me sembla avoir d'étroits rapports avec le mien, et où le PERUNA et le MANALIN avaient produit le plus salutaire effet. Je me décidai à en faire l'essai. J'achetai une bouteille de PERUNA et une bouteille de MANALIN, et avant que je les eusse finies j'avais retrouvé mes forces et j'avais engraissé. J'épuisai trois bouteilles des deux médicaments. Je pouvais dès lors prendre toute espèce d'aliments et vaquer à mes affaires. Je suis convaincu que sans l'usage de votre PERUNA je serais aujourd'hui dans la tombe. Les personnes qui voudraient être plus amplement renseignées, peuvent m'écrire à l'endroit ci-dessus. Je recommande votre remède partout où je vais."

M. John R. Davis, Moundsville, W. Va., écrit : "Je m'occupe de votre PERUNA depuis qu'il a été livré au public. Tous ceux qui en ont fait usage parlent avec éloges de ses vertus curatives. Je considère que c'est un remède sûr."

M. George Fisher, Portsmouth, O., écrit : "Je m'occupe de votre PERUNA et je le place très facilement. Tout le monde en est extraordinairement satisfait."

VICTOR HUGO.

Nos journaux de Paris du 19 et du 20 mai, reçus hier matin, nous apportent les premières nouvelles et les premiers détails de la maladie de l'illustre poète.

Nous lisons, dans l'*Evénement* du 20 :

18 mai 1885.

Si grande est l'influence du génie que jamais maladie de souverain n'aura causé une telle émotion, une telle inquiétude, une telle anxiété que l'émotion, l'inquiétude, l'anxiété causées à Paris et dans toute la France par la maladie de Victor Hugo.

Depuis ce matin, depuis la note parue dans le *Rappel* annonçant qu'une indisposition légère du maître s'est transformée en affection grave, plus de cinq cents personnes stationnent devant la maison de Victor Hugo; foule silencieuse et recueillie, presque atterée, avec les sergents de ville facilitant le passage aux amis, aux personnages officiels, à tous ceux qui ont quelque droit de pénétrer. On s'interroge, on interroge ceux qui sortent, on se communique les bulletins des médecins, et selon l'heure, selon la physionomie des visiteurs, on perd tout espoir ou l'on espère de nouveau.

Jeudi, il y a eu chez Victor Hugo un dîner auquel assistaient MM. de Lesseps, Gustave Rivet et quelques intimes. La réception s'est terminée à onze heures; dans la soirée, Victor Hugo avait, un moment, succombé à une légère somnolence; peu après, il s'est plaint d'étouffement, d'oppression; puis il s'est couché, et la nuit a été bonne. Toutefois, vendredi et samedi il se sentit plus fatigué, ne put quitter son lit. Le docteur Allix fut aussitôt appelé; de légère l'indisposition devenait plus grave, on consulta le professeur Germain Sée, et dimanche, l'oppression ayant augmenté, on constata chez l'illustre malade une congestion pulmonaire.

Cette affection, sans importance chez les hommes dans la force de l'âge, lorsqu'elle n'est pas le symptôme d'un commencement de pneumonie, est plus grave chez les vieillards; Victor Hugo a quatre-vingt-trois ans; de plus, sa maladie de cœur ou plutôt en dérive; elle est comme une conséquence alarmante de l'insuffisance d'un cœur depuis longtemps hypertrophié.

Dimanche, Victor Hugo voulut se lever pour que l'on fit son lit; il ne put rester plus d'un quart d'heure dans son fauteuil et dut se recoucher; ses enfants, ses amis n'ont pu empêcher cette imprudence qui peut devenir fatale; Victor Hugo est un malade autoritaire, et souvent l'on est obligé de lui céder, plutôt que de lui résister, à vrai dire, par la force. Parfois il refuse les remèdes qui lui sont indiqués. Lorsqu'on lui présente une potion, il demande :

—Qu'est cela!

Il se soulève malgré les siens, prend la potion, la goûte :

"C'est bon," reprend-il, ou "c'est mauvais" et selon le cas il avale le breuvage d'un coup ou refuse absolument de le boire. Puis il s'agite, remue, malgré les prières de ceux qui l'entourent, pour son plus grand malheur.

Dimanche encore, il voulut manger; son petit-fils, Georges, lui fit servir un bouillon; Victor Hugo le but avec plaisir.

Hier soir, la congestion augmenta; les médecins se décidèrent à laisser publier le bulletin de santé; ce matin, à dix heures, ils rédigèrent la note suivante :

La nuit a été relativement calme; la respiration s'embarrasse de temps à autre, mais la congestion pulmonaire ne s'est pas aggravée.

Professeur GERMAIN SÉE.
Docteur EMILE ALLIX.

Dès onze heures, les amis, les admirateurs du maître se présentaient pour signer le registre placé dans le petit salon d'entrée; mais personne ne fut admis auprès du malade que sa famille, M. et mme Lockroy, M. Meurice et ses petits-enfants. Le colonel Lichtenstein s'est inscrit le premier, au nom du président de la République; puis M. Charles Floquet, président de la Chambre, qui, d'accord avec Mme Floquet, dans un sentiment de haute convenance, a remis à une date ultérieure le dîner parlementaire et la réception qui devaient avoir lieu le mercredi 20 mai.

Viennent ensuite MM. de Freycinet, René Goblet, E. Turquet, G. Rivet, Jourde, Adrien et Jacques Hébrard, Clémenceau, M. Dreyfus, G. Richard, J. Lemonnyer, Paul Dalloz, E. d'Hervilly, Léon Dierx, Glaise, A. Parodi, Sully-Prudhomme, Fabre des Essarts, A. Vitu, John Lemoinne, Catulle, Leconte de Lisle, Théodore de Banville, H. Rochefort, de Lacretelle, Spuller, E. Laguerre, Catulle Mendès, F. Coppée, E. Bazire, Madier de Montjeau, les rédacteurs de presque tous les journaux de Paris, etc., etc.

Après leur visite de ce matin, les docteurs Sée et Allix décidèrent de provoquer une consultation et se rendirent chez M. le professeur Vulpian pour lui demander son assistance.

La consultation a eu lieu ce soir à six heures; M. Vulpian a longuement examiné le malade; l'état est stationnaire; Victor Hugo n'a point perdu connaissance, mais la respiration est tellement embarrassée que la parole est devenue très difficile.

La congestion a envahi le larynx et des mucosités nombreuses paralysent les cordes vocales; c'est contre cet étouffement, qui peut devenir subitement fatal, que le professeur Vulpian pousse tout d'abord à réagir; au traitement adopté par ses confrères il conseille d'ajouter un médicament très énergique qui débarrasse le patient de ces mucosités et de cet engorgement des poumons et du larynx. A l'heure où j'écris, je ne sais encore si Victor Hugo a accepté de prendre ce médicament qui peut le sauver, mais qui assurément peut retarder la terminaison fatale et arrêter les progrès du mal.

A six heures et demie, on donne communication du bulletin suivant :

L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intenses d'oppression.

Signé; A. VULPIAN,
GERMAIN SÉE,
EMILE ALIX.

Onze heures du soir.—Même état; Victor Hugo n'a pas encore pris la potion ordonnée par le professeur Vulpian; toutefois, il semble plus calme, et bien que la foule, sans doute mal renseignée, croie à une fin prochaine, on espère le sauver.

Minuit.—Même état. La foule s'est écoulée peu à peu; quelques intimes viennent encore prendre les dernières nouvelles.

D'autre part, les amis de Victor Hugo qui ont été retenus dans l'intérieur de Paris attendent au *Rapel* les renseignements de la soirée.

Une heure du matin.—Etat stationnaire; les crises ont cependant cessé momentanément, et il y a plutôt une légère amélioration.

Vitor Hugo a pris le remède ordonné par le professeur Vulpian; mais les mouvements qu'il a faits dans cette occasion l'ont un peu fatigué, sans toutefois provoquer de nouvelles suffocations. A cette heure, il reste donc encore quelque espoir de sauver le malade.

Dans la journée les boursiers, dans le cas où la nouvelle d'un dénouement fatal leur aurait été apportée, avaient décidé de fermer la Bourse en signe de deuil; la même mesure devait être prise à la Chambre des députés.

Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

La marquise de Beaumignon tient absolument à marier sa nièce, la jeune Elos, qui est charmante mais qui a le malheur d'être affligée d'une énorme tache lie de vin.

Hier, un aspirant se présente.

—Comment la trouvez vous? fait la tante,

—Délicieuse, répond le jeune homme; seulement....

—Ah! j'y suis, fait la marquise, vous voulez parler de son... grain de beauté!

Dialogue à Longchamps entre un vieux monsieur et une jeune dame,

—Ah! voilà les chevaux partis... non, ils s'arrêtent... deux sont restés au poteau... Qu'est-ce qu'il y a donc?

—Madame, c'est un faux départ.

—Ah! Et si ceux qui sont partis faisaient tout le tour?

—Madame, ce serait une fausse course.

Le siége de Tuyen-Quan, au Tonquin—Journal du commandant, aujourd'hui lieutenant-colonel Dominé.—Les journées du 17 février au 3 mars.

Du 17 au 22 février, les Chinois continuent leurs travaux d'approche, dirigent une galerie souterraine contre la demi-lune ouest et commencent à cheminer du côté des tirailleurs tonkinois. Le bombardement est intermittent chaque jour l'ennemi lance pendant quelques heures ses projectiles dans la forteresse, autant pour inquiéter la garnison que pour couvrir le bruit de ses travaux souterrains. Nous avons eu deux hommes blessés dans cette période du siége : le sergent Bobillot, atteint grièvement le 18 en faisant une ronde, et un légionnaire.

Le 21, le caporal Gacheux, du génie, qui remplace le sergent Bobillot, rend compte que l'ennemi travaille activement à une galerie souterraine dirigée sur la droite du saillant sud-ouest et qu'il faut s'attendre pour le lendemain à une explosion de mine.

Effectivement, le 22, à six heures quinze minutes du matin, les Chinois, rassemblés dans leur place d'armes et dans la tranchée couverte, poussent des grands cris : quelques instants après la mine saute et un drapeau chinois paraît sur la brèche. Le capitaine Moulinay entraîne la demi-section de garde sur ce point; devant ce mouvement, les Chinois qui étaient sortis de la tranchée y rentrent vivement. Une deuxième explosion se fait entendre quelques instants après, et celle-là nous coûte les pertes les plus sensibles : douze tués; parmi eux, le capitaine Moulinay et une vingtaine de blessés, parmi lesquels M. le sous-lieutenant Vincent. Mais rien ne peut émouvoir les hommes de la légion; une section de la deuxième compagnie vient remplacer la demi-section de piquet et garde les deux brèches du saillant.

Une troisième mine fait explosion, créant ainsi une troisième ouverture.

L'ennemi fait alors une tentative d'assaut général; mais écrasé sous le feu des assiégés, il rentre précipitamment dans la tranchée. L'alerte passée, le travail est entamé simultanément sur les trois brèches qui, au bout de deux heures, sont couronnées d'un retranchement provisoire.

L'attaque des Chinois n'avait pas été isolée; tandis qu'ils donnaient leur assaut sur la face sud-ouest, ils faisaient une démonstration sur la face nord, et, se glissant par le pied de la berge du fleuve, un groupe cherchait à atteindre la haie de bambous. Là aussi les assiégeants sont repoussés, tant par la compagnie de service que par l'équipage de la *Mitrailleuse*.

La journée du 23 est relativement calme; dans la nuit, les Célestes dirigent sur la citadelle un feu d'une extrême vivacité et s'efforcent par de grands déplacements de troupes dans leurs tranchées, d'attirer notre attention du côté du saillant nord-ouest. En réalité, ils voulaient donner l'assaut par les grandes brèches pratiquées la veille.

A quatre heures quarante-cinq du matin, dit le journal du siége, à la faveur du bruit qu'ils produisent et à la faveur de l'obscurité, un groupe assez fort de Chinois a réussi à se rassembler sans être vu ni entendu au pied des retranchements des brèches dont les obstacles ne sont pas encore terminés. Se présentant à la fois sur un développement de crête d'une trentaine de mètres, ils parviennent à percer cette ligne en quatre points. Dès que l'alerte est donnée le sergent major Hurband commandant le piquet (3 escouades) se lance très bravement avec une escouade contre les Chinois qui ont déjà pénétré dans la citadelle, mais il est blessé et l'escouade recule. En même temps le sergent Thévenet cherche à former les deux autres escouades pour les porter sur la brèche, mais il est également blessé et les trois escouades reculent derrière leur abri d'où elles engagent avec les Chinois une fusillade de pied ferme.

Le capitaine Cattelin arrive à ce moment sur le terrain de la lutte avec la section de réserve général de la 2e compagnie, il fait sonner la charge et pousse droit aux brèches à la baïonnette. Les Chinois s'enfuient précipitamment, quatre d'entre eux restent dans la citadelle avec deux grands drapeaux, trois autres qui sont tués sur la brèche d'autres encore sont tués dans le fossé. Cette action termine les postes habituels sont repris.

Cependant, l'ennemi ne se décourage pas, on reconnaît qu'il travaille à cinq galeries de mine de chaque côté de la brèche et jusqu'à la demi-lune ouest.

Le 25 à 4 heures 45 minutes du matin, une explosion a lieu à gauche du saillant sud ouest et agrandit la brèche d'une dizaine de mètres. Les défenseurs sont à leurs postes attendant l'ennemi de pied ferme. Les Chinois se lancent à l'assaut, couronnent les crêtes, leurs feux plongent dans l'intérieur de la citadelle, mais n'ébranlent pas la fermeté des assiégés. Refoulés et fusillés dans le fossé, les assaillants abandonnent les tranchées, mais notre ligne intérieure peut se rassembler au pied des brèches sans être vu.

26 et 27 février.—Aucun assaut, continuation du bombardement et des travaux de sape. Dans l'ouvrage, on répare les brèches et on améliore les retranchements.

Le 28, à dix heures du soir, le feu de l'ennemi redouble. Vers onze heures et demie, la mine du milieu de la face sud saute, faisant une brèche de dix mètres et projetant au loin des masses énormes de terre et de maçonnerie.

Les Chinois, massés au pied de toutes les brèches, s'élancent à l'assaut avec furie, en portant tous leurs efforts contre les anciennes brèches du saillant sud-ouest. C'était le dernier assaut.

Pendant près de trente minutes, le combat se maintient à bout portant sur les brèches les combattants n'étant séparés que par la palissade de bambous dont elles sont couronnées. Les Chinois essayent d'y planter successivement trois drapeaux qui sont immédiatement enlevés par nos légionnaires. Ils finissent par quitter le sommet des brèches pour se mettre à l'abri dans l'angle mort des entonnoirs. De là ils lancent des pétards et des sachets de poudre à la figure des défenseurs.

Quelques moments après, ils renouvellent leur attaque, rejetés encore une fois au pied des brèches par notre feu, ils ne se découragent pas et, pendant une heure et demie ils ne cessent de nouveaux assauts.

Pendant que ces attaques furieuses sont dirigées sur notre saillant sud-ouest, une démonstration est faite contre la face nord et une autre contre les tirailleurs tonkinois; ces deux tentatives sont repoussées par les fractions de troupes attachées à la défense de ces points et grâce aussi au feu de l'artillerie du mamelon.

La lutte se termine vers trois heures du matin, les Chinois abandonnent le pied des brèches, où ils laissent une quarantaine de morts avec leurs armes.

L'affaire du 28 février nous coûte trois tués et neuf blessés, parmi lesquels M. le sous-lieutenant Proye, de la 1re compagnie.

A huit heures du soir, la colonne qui vient débloquer Tuyen-Quan annonce son approche par des fusées qui sont très bien vues de la citadelle.

L'attaque finale n'avait pas réussi; l'ennemi va évacuer ses tranchées pour se porter au-devant de la colonne de secours. Pour masquer son mouvement de retraite, il dirige un feu assez vif contre la citadelle; mais, le 3 mars, à quatre heures du matin, la fusillade cesse complètement. Au jour, le commandant Dominé envoie ses patrouilles en dehors de l'ouvrage et fait occuper le village annamite. Quelques Chinois étaient restés au saillant sud-ouest, on les tue. On dirait que les plus braves d'entre eux ont juré de mourir sous les murs de la citadelle.

Dans une chambre souterraine, dit en terminant le Journal, se sont retirés quelques Chinois, qui se défendent en désespérés. En voulant y pénétrer directement, les Tonkinois ont un homme tué et un blessé. La section de la légion, qui forme réserve, arrive aussitôt, conduite par le capitaine Borelli, commandant la compagnie à laquelle appartient cette section, un des légionnaires voulant aller droit aux Chinois, est tué. Le capitaine Borelli fait alors boucher la sortie et tous les créneaux de la casemate avec de la paille humide et fait ensuite enfoncer la toiture. On parvient ainsi à atteindre cinq Chinois qui meurent les armes à la main, sans vouloir se rendre.

Vers dix heures du matin passent successivement, à 3,500 mètres de la place, deux colonnes chinoises se rendant de Doug Yen à Yia, la première forte environ d'un millier d'hommes, et la deuxième de six cents. Plusieurs coups de 80 mm forcent ces colonnes à rompre leur ordre de marche.

A deux heures de l'après-midi, le général en chef, avec la brigade Giovaninelli, arrive à Tuyen Quan.

Tuyen-Quan, 4 mars 1885.

Le commandant du poste.
Signé : E. DOMINÉ.

Pertes : tués, 33; blessés, 76.

Hier, à la brasserie, au moment où X.... s'apprêtait à déguster une soupe à l'oignon, un quidam arrive et le bouscule.

Echange de giffles, de cartes, etc.

G...., qui nous rapporte cet incident, conclut philosophiquement :

—Toujours vrai, le vieux proverbe espagnol : "Entre la soupe et les lèvres...."

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Marié le 30 mai 1885, à l'église St Maurice par le Rév. Pere J. Dumas, M. ARTHUR M. ESCUDIER à Mlle EUCHARIS M. ROY.

Pas de cartes

Décédé dimanche 31 mai 1885 à 4 heures de l'après midi, à Ingleside, près de Dobbs Ferry New York, CHAS. T. HOWARD.

Ses restes seront transportés à la Nlle-Orléans pour y être inhumés. 2 juin—1f

Décédé le 1er juin à l'âge de 15 mois et 3 semaines, JOSEPH WALTER CANTRELLE fils du Dr J. A. Cantrelle et de Lise E. Languille. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu CE MATIN à 11 heures; le corps est exposé chez son père, encoignure Dauphine et Quartier.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi prochain 3 juin, à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St Louis pour le repos de l'âme de Mme Vve ANGELINE LAPEYRE. Les amis de la famille sont invités à y assister.

27mai—3f27.31—2juin

EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'INDUSTRIE ET DU CENTENAIRE DU COTON.
Nouvelle Orléans, 29 mai 1885.

M. Louis Grunewald, Agent de MM. Steinway & fils, de New York, Nlle Orléans.

Cher Monsieur—En faisant notre rapport officiel comme jurés du groupe 8, Classe 806me, sur les instruments de musique, nous avons profondément regretté qu'il nous soit interdit d'exprimer une opinion sur le magnifique étalage de plusieurs beaux pianos Steinway, à votre joli emplacement à l'Exposition, mais comme ils n'étaient en concours et comme étalage simplement, nous devions nous conformer aux instructions que nous avions reçues et les passer ignorés comme ceux d'autres fabricants pour la même raison.

Comme artistes de profession néanmoins nous croyons de notre devoir de vous exprimer, sans y être sollicités, notre grande admiration pour les pianos Steinway que nous considérons le beau idéal d'un instrument parfait réunissant dans sa grande construction mécanique toutes ces qualités éminentes des touches de la qualité du son de la brillante puissance, etc. qui les font tant apprécier des artistes et des amateurs aimant la musique de ces prodigieux pianos que nous croyons sans égaux.

Si les Steinway avaient concouru notre tâche au lieu d'être facile et agréable, fut devenue un travail d'amour, et fut résulté instantanément par l'octroi des premiers prix à ces Steinway. Nous écrivons cela après que être exprimés individuellement en conversations mutuelles et offrons ces lignes comme un tribut à une maison qui a tant fait pour élever le véritable art musical dans notre pays et qui a la bonne fortune d'être représentée dans notre section par vous M. Grunewald à qui nous renouvelons nos assurances d'estime personnelle et nos meilleurs souhaits pour un avenir heureux. Très respectueusement et fraternellement

E. RICHARD
H. JOUBERT
G. D'AQUIN
WM H. PILCHER

2 juin—1f

Proclamation de la Quarantaine
PAR LE
Gouverneur de la Louisiane.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenue dans une résolution adoptée par ce corps le 27me jour du mois de mai 1885, et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, je Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, lance la présente proclamation invoquant celle que j'ai lancée le 15me jour du mois de mai 1885, à partir du 1ome jour du mois de juin 1885, et conformément à la dite résolution je lance la proclamation suivante qui aura force de loi à partir du 10me jour du mois de juin 1885.

Tous navires ainsi que leurs équipages passagers et cargaisons arrivant aux diverses stations quarantenaires de l'Etat seront soumis à une inspection par les officiers de santé de ces stations.

Tous navires, équipages, passagers et cargaisons arrivant à la station de quarantaine du Mississippi d'un des ports inter tropicaux américains et des Indes seront soumis à des mesures sanitaires maritimes d'après le classement que voici :

(1ere classe) Navires arrivant des ports non infectés.

(2me classe) Navires arrivant de ports en suspects.

(3me classe) Navires arrivant de ports infectés.

(4me classe) Navires qui, sans égard aux ports d'où ils viennent sont infectés, c'est à dire les navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou d'autres maladies contagieuses ou infectieuses à leur arrivée ou qui en ont eues pendant leurs voyages.

Les navires de 1ere classe seront soumis à un système maritime complet de salubrité à la station quarantenaire sans être détenus navires et passagers plus longtemps qu'il ne faut pour ce dit mis dans les conditions de salubrité voulues.

Les navires de 2me classe subiront une détention de cinq jours pour l'examen des personnes dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 3me classe subiront une détention de sept jours dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 4me classe seront envoyés à la station de quarantaine inférieure pour y subir navires et personnes à bord, mesures de salubrité et y être détenus le temps que le Bureau de Santé jugera convenable. Aussi, tous navires arrivant de ports de la Méditerranée que l'on sait ou croit infectés de choléra, seront capables de le devenir pour tard seront soumis aux exigences précédemment énoncées.

Il. Aucun navire arrivant des ports infectés d'outre-mer et appartenant aux 2me 3me et 4me classes, ainsi qu'il est dit dans le classement plus haut mentionné ne pourra passer les stations de quarantaine des Rigolets ou de l'Atchafalaya sans avoir subi la détention de 10 jours et avoir été parfaitement nettoyé et désinfecté.

Les officiers de quarantaine des diverses stations sont chargés de rigoureusement mettre en vigueur cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis de poursuivre sévèrement les violateurs.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge ce 29e jour du mois de mai A. D. 1885.

S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO
Secrétaire d'Etat.

Le Bureau de Santé de la Louisiane fait les recommandations suivantes aux agents, propriétaires et commandants des navires dans le but de faciliter les travaux des officiers de la quarantaine et de réduire la détention des navires à sa durée la moins longue.

1. Les navires doivent se départir pendant la saison de quarantaine de toutes draperies de laine, sofas, rideaux, tapis et tels autres articles semblables, autant que possible.

2. Autant que possible les navires devront à avoir à leurs équipages que des hommes acclimatés.

3. Lorsque les navires font escale dans un port infecté de fièvre jaune, ils doivent jeter l'ancre au large, si c'est possible; et les équipages doivent s'abstenir d'aller à terre, la nuit surtout.

4. Quand c'est possible, les marchandises doivent être placées de façon à donner accès aux pompes parmi elles et à permettre aux officiers de quarantaine de faire enlever l'eau et laver les cales.

5. Une attention spéciale doit être consacrée à l'entretien propre des navires, des personnes, et il doit être pourvu à la ventilation de tout le navire. Le meilleur désinfectant peut être obtenu du Bureau de Santé ou d'un de ses officiers ; ils indiqueront le moyen de s'en servir.

6. Les navires faisant le commerce des fruits doivent toujours être propres afin d'éviter les délais aux stations de quarantaine. Les commandants doivent avant d'arriver faire nettoyer les cales, afin que les navires puissent être mis dans d'excellentes conditions sanitaires, et d'éviter une trop longue détention.

7. Les navires suivant les recommandations qui précèdent auront l'objet d'une considération spéciale aux stations de quarantaine, la détention et les frais de nettoyage et de désinfection étant nécessairement moindres.

2 juin—2f

Avis.

La raison sociale de J. FRIEDLANDER & CO. a été ce jour dissoute.

Je continuerai les affaires comme courtier de coton pour mon compte individuel. Office D., Gallier Court.

Nouvelle-Orléans, ce 1er juin 1885.

H. VIAVANT,
Ex-membre de la raison sociale J. Friedlander & co

2 juin—10f

A louer.

A la Baie St. Louis.—La jolie résidence meublée de Mme OGDEN, à dix minutes de marche de l'Avenue Ulman. Pour plus amples informations, s'adresser au No 102 de la rue St. Charles, ou à M. EDGAR DELERY, à la Baie St. Louis.

2 juin—

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE.

Pension privée.

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

OUVERTE, en été, pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la perche, du "bass" et de la truite; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1.50 par jour; $40.00 par mois.

20 sept.

Agence d'Emigration Française.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots, des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe et des colonies.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France,
Saint-Paul, Minn.

12 avril—

GRAND OPERA HOUSE.
MERCREDI, 17 JUIN 1885.

Bénéfice du
COMMODORE HUNTER.

Le Club Shakspeare

A obligeamment offert de jouer

The Wife, a Tale of Mantua,

Avec le Juge Braughn dans le rôle de Julian St Pierre.

BILLETS—Un dollar. A vendre par les membres du Comité d'Arrangements et dans les principales maisons d'affaires.

Comité d'Arrangements.

Francis T. Nicholls	E. Dufour
E. J. Souby	Chas. R. Railey
John Hawkins	Fred. N. Thayer
Mark F. Bigney	Thomas H. Handy
N. J. Hoey	Ernest Miltenberger
Thos. L. Airey	T. O. Sully
J. A. Chalaron	Chas. E. Black
Henry G. Hester	Henry V. Ogden
Thos. Hassan Sr	E. K. Converse
Robt. McMillan	E. B. L. Hoste
Alexander Walker	J. Pinckney Smith
Chas. K. Whitney	Daniel A. Wilson
Jos. H. Smith	Thos. L. Macon
E. D. Willet	J. P. Roux
Emile O'Brien	Maurice Gutenau
Walter H. Rogers	Chris. Mehle
A. Violett	Wm. Pinckard
Irwin Jamison	N. D. Wallace
G. T. Beauregard	John L. Lewis
C. M. Soria	

C. H. PARKER, Chairman.
JAS. A. RENSHAW, Trésorier.
WM. A. GWYN, Secrétaire.

2 juin—à date

Grand Concert Promenade
Aux Sœurs de Ste-Croix,

Par la Bande Mexicaine.

Dans le but de construire une Ecole pour les Enfants Pauvres dans

Les Beaux Jardins de Carrollton,

MARDI 2 Juin 1885.

A 7 1/2 heures du soir.

Entrée........................ 50 cents

Enfants moitié prix

De nouveaux morceaux seront joués à ce concert. 29 mai—4t

A louer.

L'ÉLÉGANTE ET BELLE RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Remparts et Quartier (ancienne demeure de feu Thomas Wiltz). Possession immédiate, cependant pour un bon locataire qui ne voudrait la maison qu'à partir du 1er octobre prochain on ne demanderait qu'un prix nominal pour les quatre mois d'été. S'adresser à P. E. THÉARD & FILS, avocats et notaires, 54 rue du Camp.

29mai—7t PP

Hôtels, Restaurants, &c.

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON,

MILNEBURG,

Réouvert pour la Saison 1885.

SEUL RESTAURANT de PREMIÈRE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.

Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés.

Les bains n'étant pas affectés par le drainage de la ville comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.

Les trains partent de la ville régulièrement. Voyez l'annonce du chemin de fer.

Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone ou laissés à mon établissement le Customhouse Exchange, coin Canal et Decatur

JOHN TRISCONI, Propriétaire.

17 mai—

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. LOTTO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont des plus modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre. 7 mai—3 m

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine soignée. Chef cuisinier, Louis Bezaudun)

107 RUE DOUANE,

Près Royale..............Nlle-Orléans.

Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.

C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est aujourd'hui, immensément agrandi, dans l'un des plus belles salles de la ville où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de chaque étage.

Téléphone dans le bureau.

11 déc—6m

Ocean Springs Hotel,
Ocean Springs, Miss.,

S'ouvrira pour la saison le 15 mai 1885. Retraite admirable et tranquille pour les familles. Cuisine exceptionnelle. Pour circulaires et prix s'adresser à

J. F. PIERCE,
Propriétaire.
Anciennement du Beach Hotel, Galveston

12 mai—1m

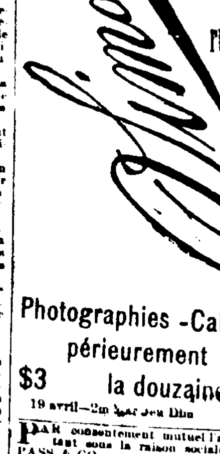

Photographe

21

rue Hopital.

Photographies -Cabinet, supérieurement finies.

$3 la douzaine $3

19 avril—2m Sat Sun Dim

PAR consentement mutuel l'association existant sous la raison sociale de A. H. DE PASS & CO. est par le présent dissoute. L'actif de la maison a été transféré à la maison JAEGER & DE PASS, qui assume toutes les responsabilités de la dite maison A. H. De Pass & Co.

A. H. DE PASS,
PHENIX O. DE PASS
JNO. R. JAEGER,
en commandite.
JAEGER & DE PASS.

Nouvelle Orléans, 1er juin, 1885.

En référence à l'avis ci dessus, nous continuerons le commerce d'articles de bois et de vannerie en même temps que celui de confiseurs manufacturiers. M. A. H. DE PASS restera chez nous et se fera un plaisir, comme de coutume, de servir ses amis.

JAEGER & DE PASS.

16 rue Tchoupitoulas et 16 rue Sud Peters, entre Gravier et Commune. 31 mai—7f

ESCOBAL,

Fabrique de Tabac à Fumer et à Priser.

LES amateurs de TABAC sont respectueusement informés que les célèbres marques à fumer et priser si avantageusement connues du public sont dès ce jour en vente au même local Nos 905, 907, 909 rue de Chartres. Une visite des amis et clients sera la bienvenue.

23 mai—1 mois PP.

Cresson de Fontaine.
(*Extrait d'un Journal de Paris.*)

Il est utile, à cette époque de l'année, de se purifier le sang par le moyen suivant :

Faites acheter chaque matin une botte de cresson, à laquelle on joindra quelques feuilles d'oseille et de laitue, hachez ou pilez le tout; pressez dans une mousseline pour en extraire le suc et buvez les deux ou trois cuillerées de jus ainsi obtenues.

Après quinze jours de ce régime, toutes les âcretées du sang auront disparu et vous serez frais et rose au possible.

On peut trouver en tout temps d'excellent CRESSON DE FONTAINE aux étalles Nos. 126 et 127, Marché aux Prairies [illegible] occupées par M. J. B. [illegible].

19 mai—1 m

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.

2déc 84 1 an PP—D Mar J

MAISON

D. H. HOLMES

155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Mise en vente des dernières nouveautés en Grenadines noires et couleurs, A des prix qui défient la concurrence.

Splendide assortiment

DE CRÉPON ET PONGEE EN TOUS GENRES.

26 avril

VENTE SPÉCIALE.

Avant acheté à une vente de BANQUEROUTE un immense stock de PARASOLS et de demi ombrelles, nous les offrons à moins d'une MOITIÉ DE LEUR VALEUR à une vente spéciale commençant LUNDI prochain aussi un assortiment de BELLES MOUSTIQUAIRES de BOBINET à bien au-dessous des PRIX REGULIERS. Nous signalons à l'attention générale une réduction dans les prix des Linons, Ginghams, Nun's Veilings, Albatrosses, Soieries, Satins, Grenadines, Dentelles, Ceintures, Avantages en dentelle et broderies, etc.

Aussi un vaste assortiment de NOUVELLES NATTES DE CHINE, Tapis, petits et grands de tous genres. Stores de fenêtres. Toiles cirées. Rideaux dentelle devants de cheminée. Nattes etc etc.

Lingerie de dessous pour Dames, Demoiselles et Enfants.

Costumes, Ulsters, Dusters et Linge d'Enfants.

B. & W. CRONER,

111 Rue du Canal, coin Bourbon.

26 mai—3 n

AGENCE DES VOYAGEURS
102 RUE DU CANAL

Grande réduction de prix de passage.

—$33—

Pour aller en France, Allemagne et Angleterre. A Gênes ou Naples $42.—Palerme $47

Les prix sont réduits pour toutes classes de voyageurs. Informez vous chez THOMASCOOK ET FILS, 102 rue du Canal

7 mai—6m MaSD

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général,
Nlle-Orléans, 26 jan. 1885

A partir de ce jour les terrains et les Bâtiments de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.

28jan—

Déballage d'Articles de Printemps AUJOURD'HUI,

—CHEZ—

GODCHAUX.

NOUVEAUTÉS

—EN—

VETEMENTS

—POUR—

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

Aux Prix les Plus Réduits.

Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés sur demande gratuitement dans toutes les parties de l'Etat. 16 avril—

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Appellent l'attention sur leurs importations de

NATTES

Damassées, sans joints, et de qualités supérieures.

(Venant d'être reçues.)

TAPIS de tout genre à très bon marché.

Toiles cirées,
Corticine anglaise,
Stores,
Rideaux, etc.

12 mai—

Des Lettres de Crédit Circulaire.

Pour l'usage et l'agrément des

TOURISTES EUROPÉENS.

ÉMISES POUR

L'Angleterre et le Continent.

Peuvent s'acheter à la

BANQUE NATIONALE D'ETAT

31 et 33 rue du Camp,

Et à la SUCCURSALE, coin Conti et Royale.

10 mai—2 m.

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70cts la yarde

A. Brousseau's Son,

23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures.

Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums.

Nattes de Coco et de Nepia.

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.

22mars—

Semence de Riz Honduras importée.

Un petit lot de cette semence devant donner du riz de choix et rendre, par acre, plus que toute autre, est offert en vente par

MANUEL PAYBA,
88 rue Douane,
ou par DUPRÉ BROS.
Produce Exchange.

17 mai—1m

A louer.

LA MAISON No 66, rue du Quartier, près [illegible] [illegible] s'adresser au 54 rue de l'Esplanade. [illegible]

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou 127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS!

Meilleur marché que tous les autres

Provenant des premiers fabricants,

STEINWAY,	PLEYEL,
SOHMER,	BEHR et
KNABE,	FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.

4oct—

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections des tomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs les vomissements et les gaz de l'estomac et augmente considérablement l'appétit quand il vient à manquer. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin si fréquentes chez les enfants.

Cet elixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos.

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est sur tout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif et je le recommande à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Avant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie. (Signé) depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE.
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

M. Jules Tardos.

Cher Monsieur—Je vous envoie un certificat de ma mère dont la digestion se faisait mal depuis quelque temps et qui souffrait aussi beaucoup de la constipation. Elle a pris de l'Elixir préparé par vous et en a éprouvé d'excellents effets.

Respectueusement

W. D. SNEAD.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation et qu'en faisant usage de l'Elixir en question j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

Mme REBECCA SNEAD.
Rue Treme 246

Nouvelle Orleans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL :

AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,

Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orleans. Vente en gros et au détail. 12 avril

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant $700.000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales :

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 608 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.

24janv—1an PP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1858.

Bureau 188 rue Gravier.

Capital.............................$250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON..................Président
LOUIS BARNETT..................Secrétaire
MAURICE STERN..................Vice-Président

12 fév—1an 1-4p

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er JUIN.—CLASSE No 129
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
19	28	54	46	52	43	26	63	47	50	9	44	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 1er juin 1885—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE,
J. A. A. ROUSSEAU
Commissaires.

Les plans de nos tirages Quotidiens seront [illegible] en tout temps dans toutes nos [illegible].